



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

N° DBC 20240516-10

063-200070712-20240516-DBC20240516_10-DE
Reçu le 05/06/2024
Publié le 05/06/2024

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2024 à 13 HEURES.

Date de la convocation : 07 mai 2024.

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 16 mai 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau aillant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

ACCORD DE PRINCIPE ACHAT TERRAIN ET BÂTI A CELLES-SUR-DUROLLE

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L1 et L 1111-1 ;
Vu le Code Civil et notamment les articles 1382 et suivants ;
Considérant l'intérêt pour la collectivité de disposer de ces parcelles en réserves foncières pour l'installation d'activités économiques ;
Considérant la possibilité d'acquérir les parcelles AR 147, 225, 227, 230,232, 233 et AX 386, sur la Commune de Celles-sur-Durolle ;

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
18

Membre du Bureau représenté :
0

Membres présents sans voix
délibératives : 0

Total votants : 18

AR Prefecture

063-200070712-20240516-DBC20240516_10-DE
Reçu le 05/06/2024
Publié le 05/06/2024

Le rapporteur informe l'assemblée de la disponibilité de bâtiments et de terrains, d'une superficie de plus de 1 000 m² sur un terrain d'environ 3 hectares sis sur la Commune de Celles-sur-Durolle. Il propose au Bureau Communautaire de réaliser ces acquisitions. La fourchette estimative du prix de vente se situe entre 350 000 et 500 000 euros.

Après avoir entendu l'exposé,
Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- **Décide** de consulter le service des domaines ;
- **Autorise** le Président à faire un courrier d'accord de principe pour un montant maximum de 500 000 euros.

| | | |
|-------------------------------|--|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : 18 | Membres du Bureau présents : 18 | Représenté : 0 |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18 | Pour : 18 | Contre : 0 |
| Abstention : 0 | Membre présent sans voix délibératives : 0 | Non-participation : |

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

